



Les langues vivantes

Le socle des compétences, de
connaissances et de culture Avril 2015
Les programmes BO du 26 novembre 2015
et le Cadre Européen Commun
de Référence pour les Langues

Croisons les textes officiels, en faisant du lien entre les domaines du socle commun, les programmes et le cadre européen. Comparons les exigences des programmes 2015 du cycle 2 et du cycle 3. Etudions les attentes des niveaux A1 et A2 du cadre européen pour chaque compétence langagière. Ce document reprend, sans analyse ni commentaire, les divers textes officiels concernant les langues vivantes, en les juxtaposant selon les domaines, les compétences et les niveaux du CECRL, afin de mieux comprendre la progressivité et les priorités entre chaque cycle et ainsi mieux renforcer la continuité dans les apprentissages.

« Nouveaux programmes, nouveau socle, interdisciplinarité

→ Des axes à travailler pour que tous les élèves puissent réussir

Les programmes et le socle commun : Un travail est à mener par rapport à la lecture des programmes. On peut lire en équipe l'ensemble des préambules et croiser les enjeux de sens. Ces programmes sont « cyclés » et « soclés ». Il est donc souhaitable de pouvoir en faire la lecture à la lumière du socle commun de connaissances et de compétences ».

La mise en place de la réforme du collège, SGEC

http://enseignement-catholique.fr/ec/images/stories/docs/reforme_du_college.pdf

Cycle 2 Cycle 3

« Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture n'est pas une liste de compétences à évaluer mais un parcours de formation, un curriculum de l'élève que les programmes 2016 opérationnalisent ». Eduscol – Français cycle 3 – Le langage oral



Les langues vivantes

Socle commun de compétences, connaissances et culture Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Sommaire

Socle commun de compétences, connaissances et culture

Quelles sont les priorités concernant les langues vivantes ?p. 3

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humainep. 4

Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

Volet 2 : contributions essentielles des enseignements du socle communp. 5

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer / Cycle 2 / Cycle 3

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre / Cycle 2 / Cycle 3p. 6

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen / Cycle 2 / Cycle 3p. 7

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine / Cycle 2 / Cycle 3p. 8

Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

Volet 3 : les enseignements / Langues vivantesp. 9

Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux / Cycle 3 : cycle de consolidation

En résumép. 10

Les compétences travaillées - Cycle 2 / Cycle 3p. 11

Aspects culturels – Cycle 2 / Cycle 3p. 12

Les descripteurs du CECRL par compétences travaillées – Niveaux A1 et A2

Compréhension générale de l'oral.....p. 13

Production orale généralep. 14

Interaction générale de l'oral.....p. 15

Compréhension générale de l'écritp. 18

Production écrite généralep. 19

Ressourcesp. 20



Quelles sont les priorités concernant les langues vivantes ?

B.O. n°17 du 23 avril 2015

Voici les extraits concernant les langues vivantes dans les domaines 1, 2, 3 et 5.

Chaque extrait sera ensuite repris en référence aux programmes de novembre 2015, à partir de la page 5. Enfin, de la page 13 à 19, des descripteurs de capacités sont présentés pour chaque activité langagière, pour les deux niveaux A1 et A2, extraits du « CECRL – Les descripteurs en un coup d’œil » provenant du site de l’Académie de Grenoble. http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/anqlais/file/CECRL_en_un_coup_doeil.pdf

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

➤ Objectifs de connaissances et de compétences

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

L'élève pratique au moins deux langues vivantes étrangères ou, le cas échéant, une langue étrangère et une langue régionale.

Pour chacune de ces langues, il **comprend** des messages oraux et écrits, **s'exprime et communique** à l'oral et à l'écrit de manière simple mais efficace. Il s'engage volontiers dans le **dialogue** et prend part activement à des **conversations**. Il **adapte son niveau de langue et son discours à la situation**, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs. Il maîtrise suffisamment le code de la langue pratiquée pour **s'insérer dans une communication liée à la vie quotidienne** : vocabulaire, prononciation, construction des phrases ; il possède aussi **des connaissances sur le contexte culturel** propre à cette langue (modes de vie, organisations sociales, traditions, expressions artistiques...).

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

Ce domaine a pour objectif de permettre à tous les élèves **d'apprendre à apprendre**, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors, afin de réussir dans leurs études et, par la suite, se former tout au long de la vie. Les méthodes et outils pour apprendre doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite **en situation**, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire.

➤ Objectifs de connaissances et de compétences

Organisation du travail personnel

Il comprend le sens des consignes ; il sait qu'un même mot peut avoir des sens différents selon les disciplines. Pour acquérir des connaissances et des compétences, il met en œuvre les capacités essentielles que sont l'attention, la mémorisation, la mobilisation de ressources, la concentration, l'aptitude à l'échange et au questionnement, le respect des consignes, la gestion de l'effort.

Coopération et réalisation de projets

Il apprend à gérer un projet, qu'il soit individuel ou collectif. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et évalue l'atteinte des objectifs.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

- Objectifs de connaissances et de compétences
Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres

Apprenant à **mettre à distance préjugés et stéréotypes**, il est capable **d'apprécier les personnes qui sont différentes** de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

Ce domaine implique enfin une réflexion sur soi et sur les autres, une **ouverture à l'altérité**, et contribue à la **construction de la citoyenneté**, en permettant à l'élève d'aborder de façon éclairée de grands débats du monde contemporain.

- Objectifs de connaissances et de compétences
Invention, élaboration, production

Pour **mieux connaître le monde** qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de **sa citoyenneté démocratique**, l'élève pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances sur :

- la **diversité des modes de vie et des cultures**, en lien avec l'apprentissage des langues ;
- **les expressions artistiques, les œuvres, les sensibilités esthétiques et les pratiques culturelles de différentes sociétés** ;
- les principaux modes d'organisation politique et sociale, idéaux et principes républicains et démocratiques, leur histoire et leur actualité.



« Volet 2 : Contributions essentielles des enseignements du socle commun »
Enseignement Langues vivantes

Socle commun / Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

➤ Objectifs de connaissances et de compétences

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

L'élève pratique au moins deux langues vivantes étrangères ou, le cas échéant, une langue étrangère et une langue régionale.

Pour chacune de ces langues, il **comprend** des messages oraux et écrits, **s'exprime et communique** à l'oral et à l'écrit de manière simple mais efficace. Il s'engage volontiers dans le **dialogue** et prend part activement à des **conversations**. Il **adapte son niveau de langue et son discours à la situation**, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs. Il maîtrise suffisamment le code de la langue pratiquée pour **s'insérer dans une communication liée à la vie quotidienne** : vocabulaire, prononciation, construction des phrases ; il possède aussi **des connaissances sur le contexte culturel** propre à cette langue (modes de vie, organisations sociales, traditions, expressions artistiques...). B.O. n°17 du 23 avril 2015



Cycle 2 / Cycle des apprentissages fondamentaux

B.O. n°11 du 26 novembre 2015

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale

Le cycle 2 est le point de départ de l'enseignement des langues étrangères et régionales qui doit faire acquérir aux élèves le **niveau A1 des compétences langagières orales (écouter/prendre part à une conversation/S'exprimer oralement en continu)** du CECL.

En français, le rapprochement avec la langue étudiée permet de mieux ancrer la représentation du système linguistique : comparaisons occasionnelles avec le français, sur les mots, l'ordre des mots, la prononciation.

La rencontre avec **la littérature** est aussi un moyen de donner toute leur place aux apprentissages culturels, en utilisant la langue étrangère ou régionale aussi bien que le français (albums bilingues...).

Le travail dans plusieurs autres enseignements, en particulier **l'éducation musicale** ou encore l'EPS contribue à **sensibiliser les élèves à la dimension culturelle**.



Cycle 3 / Cycle de consolidation

B.O. n°11 du 26 novembre 2015

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale

L'enseignement des langues étrangères ou régionales développe les **cinq grandes activités langagières (écouter et comprendre, lire, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer)** qui permettent de comprendre et communiquer à l'écrit et à l'oral dans une autre langue.

En français, en étude de la langue, on s'attache à **comparer** le système linguistique du français avec celui de la langue vivante étudiée en classe. En **littérature**, la lecture d'albums ou de courts récits en édition bilingue est également à encourager.

En **éducation musicale**, l'apprentissage et l'imitation de chansons en langue étrangère ou régionale permet de développer les **compétences d'écoute et d'assimilation** du matériau sonore de la langue étudiée.



« Volet 2 : Contributions essentielles des enseignements du socle commun »
Enseignement Langues vivantes

Socle commun / Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

Ce domaine a pour objectif de permettre à tous les élèves **d'apprendre à apprendre**, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors, afin de réussir dans leurs études et, par la suite, se former tout au long de la vie. Les méthodes et outils pour apprendre doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite **en situation**, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire.

Objectifs de connaissances et de compétences

Organisation du travail personnel

Il comprend le sens des consignes ; il sait qu'un même mot peut avoir des sens différents selon les disciplines. Pour acquérir des connaissances et des compétences, il met en œuvre les capacités essentielles que sont l'attention, la mémorisation, la mobilisation de ressources, la concentration, l'aptitude à l'échange et au questionnement, le respect des consignes, la gestion de l'effort.

Coopération et réalisation de projets

Il apprend à gérer un projet, qu'il soit individuel ou collectif. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et évalue l'atteinte des objectifs.

B.O. n°17 du 23 avril 2015



Cycle 2 / Cycle des apprentissages fondamentaux

B.O. n°11 du 26 novembre 2015

En langues vivantes étrangères et régionales, utiliser des supports écrits ou multimedia, papiers ou numériques, culturellement identifiables développe **le goût des échanges**. Les **activités d'écoute et de production** se nourrissent des dispositifs et réseaux numériques.



Cycle 3 / Cycle de consolidation

B.O. n°11 du 26 novembre 2015

Tous les enseignements doivent apprendre aux élèves à organiser leur travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages. Elles doivent également contribuer à faire acquérir la capacité de coopérer en développant le travail en groupe et le travail collaboratif à l'aide d'outils numériques, ainsi que la capacité de **réaliser des projets**. Des **projets interdisciplinaires** sont réalisés chaque année du cycle, dont un lien avec le parcours d'éducation artistique et culturelle.

En langue vivante, **le recours aux outils numériques** permet d'accroître l'exposition à une **langue authentique**.



« Volet 2 : Contributions essentielles des enseignements du socle commun »
Enseignement Langues vivantes

Socle commun / Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

- Objectifs de connaissances et de compétences
Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres

Apprenant à **mettre à distance préjugés et stéréotypes**, il est capable **d'apprécier les personnes qui sont différentes** de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.

B.O. n°17 du 23 avril 2015



Cycle 2 / Cycle des apprentissages fondamentaux

B.O. n°11 du 26 novembre 2015

Les langues vivantes étrangères et régionales participent à la **construction de la confiance en soi** lorsque la prise de parole est accompagnée, étayée et respectée. Cet enseignement permet **l'acceptation de l'autre** et alimente l'acquisition progressive de **l'autonomie**.



Cycle 3 / Cycle de consolidation

B.O. n°11 du 26 novembre 2015

L'ensemble des enseignements doit contribuer à développer **la confiance en soi** et **le respect des autres**.

L'éducation physique et sportive permet tout particulièrement de travailler sur ce respect, sur le refus des discriminations et l'application des principes de l'égalité fille/garçon. **Par la prise de parole en langue vivante et l'écoute régulière** des autres dans le cadre de la classe, l'apprentissage des langues vivantes étrangères ou régionales renforce **la confiance en soi, le respect des autres, le sens de l'engagement et de l'initiative** et ouvre aux cultures qui lui sont associées, ce qui permet de dépasser les stéréotypes et les clichés pour favoriser le vivre-ensemble.



« Volet 2 : Contributions essentielles des enseignements du socle commun »
Enseignement Langues vivantes

Socle commun / Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

Ce domaine implique enfin une réflexion sur soi et sur les autres, une **ouverture à l'altérité**, et contribue à la **construction de la citoyenneté**, en permettant à l'élève d'aborder de façon éclairée de grands débats du monde contemporain.

➤ Objectifs de connaissances et de compétences

Invention, élaboration, production

Pour **mieux connaître le monde** qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de **sa citoyenneté démocratique**, l'élève pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances sur :

la **diversité des modes de vie et des cultures**, en lien avec l'apprentissage des langues ;

les expressions artistiques, les œuvres, les sensibilités esthétiques et les pratiques culturelles de différentes sociétés ;

les principaux modes d'organisation politique et sociale, idéaux et principes républicains et démocratiques, leur histoire et leur actualité.

B.O. n°17 du 23 avril 2015



Cycle 2 / Cycle des apprentissages fondamentaux

B.O. n°11 du 26 novembre 2015

L'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales, dans sa dimension culturelle, contribue à faire **comprendre d'autres modes de vie**.



Cycle 3 / Cycle de consolidation

B.O. n°11 du 26 novembre 2015

L'enseignement des langues vivantes intègre **les spécificités culturelles des pays** ou régions concernés et construit une **culture humaniste**. Il invite les élèves à découvrir des traces, des éléments de l'histoire du/des pays ou régions dont on apprend la langue, les expose à des expériences artistiques variées (arts plastiques, musique, cinéma, littérature enfantine, traditions et légendes...) et à la sensibilité humaine dans sa diversité ; **il leur fait prendre conscience des modes de vie, des us et coutumes, des valeurs de la culture étrangère ou régionale, qui est ainsi mise en regard avec leur propre culture**.



« Volet 3 : Les enseignements »
Enseignement Langues vivantes (étrangères ou régionales)

Cycle 2 / Cycle des apprentissages fondamentaux

Le cycle 2 constitue le point de départ de l'apprentissage des langues vivantes pour tous les élèves avec un **enseignement correspondant au niveau A1 à l'oral** du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Ce cycle contribue à poser les jalons d'un premier développement de la compétence plurilingue des élèves.

La langue orale est la priorité. Elle s'organise autour de tâches simples, en compréhension, en reproduction et progressivement en production. Un premier contact avec l'écrit peut s'envisager lorsque les situations langagières le justifient. C'est dans ce cycle que se développent, en premier lieu, des **comportements indispensables à l'apprentissage d'une langue vivante étrangère ou régionale** : curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi. Développer ces comportements, acquérir des connaissances prioritairement à l'oral, exercer son oreille aux sonorités d'une nouvelle langue sont les objectifs de cet enseignement qui doit **tenir compte de l'âge, des capacités et des centres d'intérêt des élèves**. L'enseignement et l'apprentissage d'une langue vivante, étrangère ou régionale, doivent mettre les enfants en **situation de s'exercer à parler sans réticence et sans crainte de se tromper**. Ce sont la **répétition et la régularité, voire la ritualisation** d'activités quotidiennes qui permettront aux élèves de progresser. Le travail sur la langue est indissociable de celui sur **la culture**.

B.O. n°11 du 26 novembre 2015

Cycle 3 / Cycle de consolidation

Au cycle 3, l'enseignement de la langue vivante étrangère ou régionale vise **l'acquisition de compétences et de connaissances qui permettent l'usage plus assuré et plus efficace** d'une langue autre que la langue française. Des **situations de communication adaptées à l'âge, aux capacités cognitives, aux intérêts des élèves**, contribuent à la construction de connaissances langagières, permettant d'atteindre le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités langagières. Il s'agit pour tous les élèves **d'atteindre au moins le niveau A1 du CECRL dans les cinq activités langagières**. Les activités proposées ne se limitent pas au niveau A1 car **le niveau A2 peut être atteint par un grand nombre d'élèves dans plusieurs activités langagières**. Les niveaux A1 et A2 du CECRL correspondent au « niveau de l'utilisateur élémentaire ». En passant de A1 à A2, les élèves quittent « le niveau de découverte » pour entrer dans le « niveau intermédiaire ». Il convient de garder à l'esprit l'âge des élèves du cycle 3 dans le choix des contenus culturels et linguistiques.

Des **connaissances linguistiques et des connaissances relatives aux modes de vie et à la culture** du ou des pays ou de la région où est parlée la langue confortent cet usage. C'est **l'exposition régulière et quotidienne** à la langue qui favorise les progrès des élèves ; **son utilisation en contexte donne du sens aux acquisitions**. Un début de réflexion sur le fonctionnement de la langue permet aux élèves d'acquérir une certaine autonomie dans la réception et dans la production et renforce la maîtrise du langage. Indissociable de l'apprentissage de la langue, l'élargissement des repères culturels favorise la **prise de conscience de certaines différences, développe curiosité et envie de communiquer**. Les contacts avec les écoles des pays ou des régions concernés, les ressources offertes par la messagerie électronique, l'exploitation de documents audiovisuels contribuent à découvrir des espaces de plus en plus larges et de plus en plus lointains et à **développer le sens du relatif, l'esprit critique, l'altérité**.

B.O. n°11 du 26 novembre 2015



Cycle 2 / Cycle des apprentissages fondamentaux

En résumé, l'objectif est de tendre vers le niveau A1 du CECRL des compétences à l'oral, en développant des comportements indispensables à l'apprentissage d'une langue. Langue et culture sont indissociables.

Les situations d'apprentissages sont concrètes, adaptées à l'âge et aux centres d'intérêt des élèves.

→ LES COMPETENCES TRAVAILLEES

- 1 Comprendre à l'oral
 - 2 S'exprimer oralement en continu
 - 3 Prendre part à une conversation
- } L'ORAL en priorité
- 4 Découvrir quelques aspects culturels d'une langue vivante étrangère ou régionale

Cycle 3 / Cycle de consolidation

→ **En résumé**, l'objectif est d'atteindre le niveau A1 du CECRL dans toutes les compétences, à l'oral et à l'écrit, voire le niveau A2 pour les compétences orales, en développant des comportements indispensables à l'apprentissage d'une langue et à la formation du citoyen, par l'élargissement des repères et des connaissances culturelles.

Les situations d'apprentissages sont concrètes, adaptées à l'âge et aux centres d'intérêt des élèves.

→ LES COMPETENCES TRAVAILLEES

- 1 Ecouter et comprendre
 - 2 Lire et comprendre
 - 3 Parler en continu
 - 4 Ecrire
 - 5 Réagir et dialoguer
-
- 6 Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère ou régionale



Cycle 2 / Cycle des apprentissages fondamentaux

CO – Comprendre à l’oral

Écouter et comprendre des messages oraux simples relevant de la **vie quotidienne**, des textes simples lus par le professeur.

DEC – S’exprimer oralement en continu

En s'appuyant sur un modèle, **réciter, se décrire, lire ou raconter**.

IO – Prendre part à une conversation

Participer à des échanges simples pour être entendu et compris dans quelques situations diversifiées de la **vie quotidienne**.

Cycle 3 / Cycle de consolidation

CO – Ecouter et comprendre

Écouter et comprendre des messages oraux simples relevant de la **vie quotidienne**, des histoires simples.
Exercer sa mémoire auditive à court et à long terme pour mémoriser des mots, des expressions courantes.
Utiliser des indices sonores et visuels pour déduire le sens de mots inconnus, d'un message.

L – Lire et comprendre

Utiliser le contexte, les illustrations et les connaissances pour **comprendre un texte**.
Reconnaître des mots isolés dans un énoncé, un court texte.
S'appuyer sur des mots outils, des structures simples, des expressions rituelles.
Percevoir la relation entre certains graphèmes et phonèmes spécifiques à la langue.

DEC – Parler en continu

Mémoriser et reproduire des énoncés.
S'exprimer de manière audible, en modulant débit et voix.
Participer à des échanges simples en mobilisant ses connaissances phonologiques, grammaticales, lexicales, pour être entendu et compris dans quelques situations diversifiées de la vie quotidienne.

E – Ecrire

Écrire des mots et des expressions dont l'orthographe et la syntaxe ont été mémorisées.
Mobiliser des structures simples pour écrire des phrases en s'appuyant sur une trame connue.

IO – Réagir et Dialoguer

Poser des questions simples.
Mobiliser des énoncés adéquats au contexte dans une succession d'échanges ritualisés.
Utiliser des procédés très simples pour commencer, poursuivre et terminer une conversation brève.

Compréhension

Production

Interaction



Cycle 2 / Cycle des apprentissages fondamentaux

Découvrir quelques aspects culturels

Identifier quelques grands repères culturels de l'environnement quotidien des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés.

Approches culturelles

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture offre dans le domaine «Les représentations du monde et l'activité humaine» une entrée particulièrement riche, qui permet aux élèves de commencer, dès le cycle 2, à observer et à aborder les faits culturels et à développer leur sensibilité à la différence et à la diversité culturelle.

L'entrée dans la langue étrangère ou régionale se fait naturellement en parlant de soi et de son univers, réel et imaginaire. **Trois thématiques** sont ainsi proposées **autour de l'enfant, la classe, l'univers enfantin** : environnement quotidien et monde imaginaire, qui permettent de confronter l'élève à des genres et des situations de communication variés, en s'appuyant sur ce qu'il connaît.

Les élèves découvrent les éléments culturels en contexte grâce aux possibilités offertes par la vie de classe, les activités ritualisées, les centres d'intérêt et les goûts de leur âge, les événements rythmant l'année scolaire et une ouverture sur l'environnement matériel et les grands repères culturels des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés.

Une progressivité est ménagée à partir des trois thématiques proposées tout au long du cycle.

B.O. n°11 du 26 novembre 2015

Cycle 3 / Cycle de consolidation

Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère et régionale

Identifier quelques grands repères culturels de l'environnement quotidien des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés.

Mobiliser ses connaissances culturelles pour décrire ou raconter des personnages réels ou imaginaires.

Activités culturelles et linguistiques

Les réalités culturelles des pays et des régions dont on étudie la langue restent l'entrée privilégiée des apprentissages. Ces connaissances s'articulent aux compétences à développer et sont utilisées en situations de communication afin de s'inscrire dans la démarche actionnelle mise en œuvre depuis 2005 dans l'enseignement des langues vivantes. Elles tiennent compte de l'âge des élèves et de leur maturité, au fil des trois années du cycle 3. Les thématiques ou les types de supports (théâtre, cinéma, poésie...) mentionnés en cycle 2 peuvent être repris en veillant à proposer une progression sur l'ensemble de la scolarité obligatoire et en évitant les redondances, l'objectif d'enrichissement linguistique restant lié aux autres enseignements dispensés.

Au cycle 3, les connaissances culturelles sont réparties selon **trois axes** :

- **la personne et la vie quotidienne** ;
- **des repères géographiques, historiques et culturels dans la langue étudiée** ;
- **l'imaginaire**.

Modes de vie, fêtes et traditions, quelques repères historiques et géographiques, quelques personnages de la culture de l'aire concernée, monuments et œuvres célèbres, contes, légendes, comptines sont découverts et étudiés en contexte grâce aux possibilités offertes par la vie de classe, les activités ritualisées, les centres d'intérêt et les divers événements qui rythment l'année scolaire.

B.O. n°11 du 26 novembre 2015



Les descripteurs du Cadre Européen Commun de Référence en Langues

Par compétences travaillées

Niveau A1 du CECRL

Niveau A2 du CECRL

COMPREHENSION GENERALE DE L'ORAL

Peut **comprendre une intervention si elle est lente** et soigneusement articulée et comprend de longues pauses qui permettent d'en assimiler le sens.

Comprendre une interaction entre locuteurs natifs

Pas de descripteur

Comprendre des annonces et instructions orales

Peut comprendre des instructions qui lui sont adressées lentement et avec soin et suivre des directives courtes et simples.

Comprendre des émissions de radio et des enregistrements

Pas de descripteur

Peut **comprendre assez pour pouvoir répondre à des besoins concrets** à condition que la diction soit claire et le débit lent.

Peut comprendre des expressions et des mots porteurs de sens relatifs à des domaines de priorité immédiate (par exemple, information personnelle et familiale de base, achats, géographie locale, emploi).

Comprendre une interaction entre locuteurs natifs

Peut généralement identifier le sujet d'une discussion se déroulant en sa présence si l'échange est mené lentement et si l'on articule clairement.

Comprendre des annonces et instructions orales

Peut saisir le point essentiel d'une annonce ou d'un message brefs, simples et clairs. Peut comprendre des indications simples relatives à la façon d'aller d'un point à un autre, à pied ou avec les transports en commun.

Comprendre des émissions de radio et des enregistrements

Peut comprendre et extraire l'information essentielle de courts passages enregistrés ayant trait à un sujet courant prévisible, si le débit est lent et la langue clairement articulée.

CECRL – Les descripteurs en un coup d'œil

http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/anglais/file/CECRL_en_un_coup_doeil.pdf



Les descripteurs du Cadre Européen Commun de Référence en Langues

Par compétences travaillées

Niveau A1 du CECRL

Niveau A2 du CECRL

PRODUCTION ORALE GENERALE

Peut produire des expressions simples isolées sur les gens et les choses.

Monologue suivi : décrire l'expérience

Peut se décrire, décrire ce qu'il/elle fait, ainsi que son lieu d'habitation.

Monologue suivi : argumenter

Pas de descripteur.

Annonces publiques

Pas de descripteur.

S'adresser à un auditoire

Peut lire un texte très bref et répété, par exemple pour présenter un conférencier, proposer un toast.

CECRL – Les descripteurs en un coup d'œil

http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/anglais/file/CECRL_en_un_coup_doeil.pdf

Peut décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'on aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées.

Monologue suivi : décrire l'expérience

Peut décrire sa famille, ses conditions de vie, sa formation, son travail actuel ou le dernier en date.

Peut décrire les gens, lieux et choses en termes simples.

Peut raconter une histoire ou décrire quelque chose par une simple liste de points.

Peut décrire les aspects de son environnement quotidien tels que les gens, les lieux, l'expérience professionnelle ou scolaire.

Peut faire une description brève et élémentaire d'un événement ou d'une activité.

Peut décrire des projets et préparatifs, des habitudes et occupations journalières, des activités passées et des expériences personnelles.

Monologue suivi : argumenter

Pas de descripteur.

Annonces publiques

Peut faire de très brèves annonces préparées avec un contenu prévisible et appris de telle sorte qu'elles soient intelligibles pour des auditeurs attentifs.

S'adresser à un auditoire

Peut faire un bref exposé élémentaire, répété, sur un sujet familial.

Peut répondre aux questions qui suivent si elles sont simples et directes et à condition de pouvoir faire répéter et se faire aider pour formuler une réponse.

Peut faire un bref exposé préparé sur un sujet relatif à sa vie quotidienne, donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes.

Peut faire face à un nombre limité de questions simples et directes.



Les descripteurs du Cadre Européen Commun de Référence en Langues

Par compétences travaillées

Niveau A1 du CECRL

Niveau A2 du CECRL

INTERACTION ORALE GENERALE

Peut interagir de façon simple, mais la communication dépend totalement de la répétition avec un débit plus lent, de la reformulation et des corrections.
Peut répondre à des questions simples et en poser, réagir à des affirmations simples et en émettre dans le domaine des besoins immédiats ou sur des sujets très familiers.

Comprendre un locuteur natif

Peut comprendre des expressions quotidiennes pour satisfaire des besoins simples de type concret si elles sont répétées, formulées directement, lentement et clairement par un interlocuteur compréhensif.
Peut comprendre des questions et des instructions qui lui sont adressées lentement et avec soin et suivre des consignes simples et brèves.

Conversation

Peut présenter quelqu'un et utiliser des expressions élémentaires de salutation et de congé.
Peut demander à quelqu'un de ses nouvelles et y réagir.
Peut comprendre des expressions quotidiennes pour satisfaire à des besoins simples de type concret si elles sont répétées, formulées directement, clairement et lentement par un interlocuteur compréhensif.

Discussion informelle

Pas de descripteur.

CECRL – Les descripteurs en un coup d'œil
http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/anglais/file/CECRL_en_un_coup_doeil.pdf

Peut interagir avec une aisance raisonnable dans des situations bien structurées et de courtes conversations à condition que l'interlocuteur apporte de l'aide le cas échéant.
Peut faire face à des échanges courants simples sans effort excessif ; peut poser des questions, répondre à des questions et échanger des idées et des renseignements sur des sujets familiers dans des situations familières prévisibles de la vie quotidienne.
Peut communiquer dans le cadre d'une tâche simple et courante ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets familiers relatifs au travail et aux loisirs.
Peut gérer des échanges de type social très courts mais est rarement capable de comprendre suffisamment pour alimenter volontairement la conversation.

Comprendre un locuteur natif

Peut comprendre suffisamment pour gérer un échange simple et courant sans effort excessif.
Peut généralement comprendre un discours qui lui est adressé dans une langue standard clairement articulée sur un sujet familier, à condition de pouvoir demander de répéter ou reformuler de temps à autre.
Peut comprendre ce qui lui est dit clairement, lentement et directement dans une conversation quotidienne simple à condition que l'interlocuteur prenne la peine de l'aider à comprendre.

Conversation

Peut gérer de très courts échanges sociaux mais peut rarement soutenir une conversation de son propre chef bien qu'on puisse l'aider à comprendre si l'interlocuteur en prend la peine.
Peut utiliser des formules de politesse simples et courantes pour s'adresser à quelqu'un ou le saluer.
Peut faire et accepter une offre, une invitation et des excuses.
Peut dire ce qu'il/elle aime ou non.

Discussion informelle

Peut généralement reconnaître le sujet d'une discussion extérieure si elle se déroule lentement et clairement. Peut discuter du programme de la soirée ou du week-end.
Peut faire des suggestions et réagir à des propositions.
Peut exprimer son accord ou son désaccord à autrui.
Peut discuter simplement de questions quotidiennes si l'on s'adresse directement à lui/elle, clairement et simplement. Peut discuter de l'organisation d'une rencontre et de ses préparatifs.



Les descripteurs du Cadre Européen Commun de Référence en Langues

Par compétences travaillées

Niveau A1 du CECRL

Niveau A2 du CECRL

INTERACTION ORALE GENERALE (suite)

Discussions et réunions formelles

Pas de descripteur disponible.

Coopération à visée fonctionnelle

Peut comprendre les questions et instructions formulées lentement et soigneusement, ainsi que des indications brèves et simples.

Peut demander des objets à autrui et lui en donner.

Obtenir des biens et des services

Peut demander quelque chose à quelqu'un ou le lui donner.

Peut se débrouiller avec les nombres, les quantités, l'argent et l'heure.

CECRL – Les descripteurs en un coup d'œil

http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/anglais/file/CECRL_en_un_coup_doeil.pdf

Discussions et réunions formelles

Peut en général suivre les changements de sujets dans une discussion formelle relative à son domaine si elle est conduite clairement et lentement.

Peut échanger des informations pertinentes et donner son opinion sur des problèmes pratiques si on le/la sollicite directement à condition d'être aidé(e) pour formuler et de pouvoir faire répéter les points importants le cas échéant.

Peut dire ce qu'il/elle pense des choses si on s'adresse directement à lui/elle dans une réunion formelle, à condition de pouvoir faire répéter le cas échéant.

Coopération à visée fonctionnelle

Peut comprendre suffisamment pour gérer un échange courant et simple sans effort excessif, en demandant en termes très simples de répéter en cas d'incompréhension.

Peut discuter de ce que l'on fera ensuite, répondre à des suggestions et en faire, demander des directives et en donner.

Peut indiquer qu'il/elle suit et peut être aidé(e) à comprendre l'essentiel si le locuteur en prend la peine.

Peut communiquer au cours de simples tâches courantes en utilisant des expressions simples pour avoir des objets et en donner, pour obtenir une information simple et discuter de la suite à donner.

Obtenir des biens et des services

Peut se débrouiller dans les situations courantes de la vie quotidienne telles que déplacements, logement, repas et achats.

Peut obtenir tous les renseignements nécessaires d'un office de tourisme à condition qu'ils soient de nature simple et non spécialisée.

Peut obtenir et fournir biens et services d'usage quotidien.

Peut obtenir des renseignements simples sur un voyage, utiliser les transports publics (bus, trains et taxis), demander et expliquer un chemin à suivre, ainsi qu'acheter des billets.

Peut poser des questions et effectuer des transactions simples dans un magasin, un bureau de poste, une banque.

Peut demander et fournir des renseignements à propos d'une quantité, un nombre, un prix, etc.

Peut faire un achat simple en indiquant ce qu'il/elle veut et en demandant le prix.

Peut commander un repas.



Les descripteurs du Cadre Européen Commun de Référence en Langues

Par compétences travaillées

Niveau A1 du CECRL

Niveau A2 du CECRL

INTERACTION ORALE GENERALE (suite)

Echange d'information

Peut comprendre des questions et des instructions qui lui sont adressées lentement et avec soin et suivre des directives simples et brèves.

Peut répondre à des questions simples et en poser ; peut réagir à des déclarations simples et en faire, dans des cas de nécessité immédiate ou sur des sujets très familiers.

Peut poser des questions personnelles, par exemple sur le lieu d'habitation, les personnes fréquentées et les biens, et répondre au même type de questions.

Peut parler du temps avec des expressions telles que : la semaine prochaine, vendredi dernier, en novembre, à 3 heures...

Interviewer et être interviewé (l'entretien)

Peut répondre dans un entretien à des questions personnelles posées très lentement et clairement dans une langue directe et non idiomatique.

Echange d'information

Peut comprendre suffisamment pour communiquer sur des sujets familiers et simples sans effort excessif.

Peut se débrouiller avec les demandes directes de la vie quotidienne : trouver une information factuelle et la transmettre.

Peut répondre à des questions et en poser sur les habitudes et les activités journalières.

Peut répondre à des questions sur les loisirs et les activités passées et en poser.

Peut donner et suivre des directives et des instructions simples comme, par exemple, comment aller quelque part.

Peut communiquer dans le cadre d'une tâche simple et routinière ne demandant qu'un échange d'information simple et direct.

Peut échanger une information limitée sur des sujets familiers et des opérations courantes.

Peut poser des questions et y répondre sur le travail et le temps libre.

Peut demander et expliquer son chemin à l'aide d'une carte ou d'un plan.

Peut demander et fournir des renseignements personnels.

Interviewer et être interviewé (l'entretien)

Peut se faire comprendre dans un entretien et communiquer des idées et de l'information sur des sujets familiers à condition de pouvoir faire clarifier à l'occasion et d'être aidé pour exprimer ce qu'il/elle veut.

Peut répondre à des questions simples et réagir à des déclarations simples dans un entretien.



Les descripteurs du Cadre Européen Commun de Référence en Langues

Par compétences travaillées

Niveau A1 du CECRL

COMPREHENSION GENERALE DE L'ECRIT

Peut comprendre des textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires et en relisant si nécessaire.

Comprendre la correspondance

Peut comprendre des messages simples et brefs sur une carte postale.

Lire pour s'orienter

Peut reconnaître les noms, les mots et les expressions les plus courants dans les situations ordinaires de la vie quotidienne.

Lire pour s'informer et discuter

Peut se faire une idée du contenu d'un texte informatif assez simple, surtout s'il est accompagné d'un document visuel.

Lire des instructions

Peut suivre des indications brèves et simples (par exemple pour aller d'un point à un autre).

Niveau A2 du CECRL

COMPREHENSION GENERALE DE L'ECRIT

Peut comprendre de courts textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne ou relative au travail.
Peut comprendre des textes courts et simples contenant un vocabulaire extrêmement fréquent, y compris un vocabulaire internationalement partagé.

Comprendre la correspondance

Peut reconnaître les principaux types de lettres standards habituelles (demande d'information, commandes, confirmations, etc.) sur des sujets familiers.
Peut comprendre une lettre personnelle simple et brève.

Lire pour s'orienter

Peut trouver un renseignement spécifique et prévisible dans des documents courants simples tels que prospectus, menus, annonces, inventaires et horaires.
Peut localiser une information spécifique dans une liste et isoler l'information recherchée (par exemple dans les « Pages jaunes » pour trouver un service ou un artisan).
Peut comprendre les signes et les panneaux courants dans les lieux publics tels que rues, restaurants, gares ; sur le lieu de travail pour l'orientation, les instructions, la sécurité et le danger.

Lire pour s'informer et discuter

Peut identifier l'information pertinente sur la plupart des écrits simples rencontrés tels que lettres, brochures et courts articles de journaux décrivant des faits.

Lire des instructions

Peut comprendre un règlement concernant, par exemple, la sécurité, quand il est rédigé simplement.
Peut suivre le mode d'emploi d'un appareil d'usage courant.

CECRL – Les descripteurs en un coup d'œil
http://www.ac-arenoble.fr/disciplines/analais/file/CECRL_en_un_coup_doeil.pdf



Les descripteurs du Cadre Européen Commun de Référence en Langues

Par compétences travaillées

Niveau A1 du CECRL

Niveau A2 du CECRL

PRODUCTION ECRITE GENERALE

Peut écrire des expressions et phrases simples isolées.

Ecriture créative

Peut écrire des phrases et des expressions simples sur lui/elle-même et des personnages imaginaires, où ils vivent et ce qu'ils font.

Essais et rapports

Pas de descripteur.

Peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que «et», « mais » et « parce que ».

Ecriture créative

Peut écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, le travail ou les études, avec des phrases reliées entre elles.

Peut faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles.

Peut écrire une suite de phrases et d'expressions simples sur sa famille, ses conditions de vie, sa formation, son travail actuel ou le dernier en date.

Peut écrire des biographies imaginaires et des poèmes courts et simples sur les gens.

Essais et rapports

Pas de descripteur.



Descripteurs des activités langagières niveaux A1 / A2 / B1

Compréhension de l'oral http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/74/4/DescripteursA1B1_comprehension_oral_123744.pdf

Compréhension de l'écrit http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/74/2/DescripteursA1B1_comprehension_ecrit_123742.pdf

Expression orale en continu http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/08/0/DescripteursA1B1_expression_orale_en_continu_136080.pdf

Interaction orale http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/75/0/DescripteursA1B1_interaction_orale_123750.pdf

Expression écrite http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/74/6/DescripteursA1B1_expression_ecrite_123746.pdf

Construire une progression cohérente

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langues_vivantes/35/3/RA16_langues_vivantes_elaborer_progression_560353.pdf

Glossaire

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langues_vivantes/31/4/RA16_langues_vivantes_glossaire_560314.pdf